



p.2 & 3

Économie
Soutenir les projets
Zone d'activité des Landes

p.4 & 5

Zoom sur
... le budget 2019

SOMMAIRE

Éditorial



ÉCONOMIE

- Les Fermiers de Rocamadour
- Comité du Noyer et du Châtaignier
- Pierre Franchomme Lab
- Techniques et Fromages
- Andros

➤ 1 & 2

DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL

- Un service de proximité nécessaire
- Se structurer pour vous être utiles

➤ 3

ZOOM SUR...

- Le budget 2019

➤ 4 & 5

CULTURE

- CLEA : "Jours de fête"

➤ 6

PATRIMOINE

- 2019 : un programme d'animations riche en patrimoine

➤ 7

SOLIDARITÉ

- SDIS : des agents communautaires aux côtés des soldats du feu
- La MSP de Sousceyrac-en-Quercy

➤ 8

ENVIRONNEMENT

- Mise en œuvre du PLPDMA déléguée au SYDED
- Optimiser pour une plus grande efficacité

➤ 9

ÉQUIPEMENT SPORTIF

- J'peux pas, j'ai piscine
- Un nouveau gymnase à Martel

➤ 10

En début d'année, les élus de Cauvaldor ont voté le budget 2019 à hauteur de 77.3 M€. Ce montant comprend les projets, les services et la volonté de développer harmonieusement le territoire.

Vous trouverez donc dans ce magazine, les informations sur nos orientations et perspectives, les objectifs que nous avons décidé de poursuivre, les grandes thématiques que nous entendons porter, les services et les actions que nous conduisons et que nous ambitionnons de développer, qu'ils soient stratégiques, créatifs ou solidaires, toujours adaptés aux besoins identifiés de notre bassin de vie.

Nous venons de nous engager dans une restructuration et renforcement des services de la Communauté de communes afin de remplir au mieux notre mission qui est de développer, soutenir, embellir et satisfaire les attentes de la population.

Le soutien au développement des entreprises locales, la valorisation de notre territoire afin de favoriser l'implantation et les créations de zones d'activités, l'attractivité spatiale à travers la redynamisation des bourg-centres et la réhabilitation des centres aquatiques, sont des enjeux majeurs pour faire de notre grand territoire un endroit où il y fait bon vivre, grandir et vieillir.

Gilles LIEBUS,
Président

Ce magazine est une publication périodique gratuite éditée par Cauvaldor - Juin 2019 - n°8

Directeur de la publication :

Gilles Liébus, Président

Conception et réalisation :

service communication

Impression :

Imprimerie Messages - 31000 Toulouse

Crédits photos :

Cauvaldor, C. Lauzin, couverture : C. Lauzin



SOUTENIR LES PROJETS

"Les Fermiers de Rocamadour"

"Les Fermiers de Rocamadour", laiterie créée en 1995 par un groupe de producteurs fermiers, transforme 1 million de litres de lait en Rocamadour AOP et en une gamme diverse de fromages de chèvre et d'autres spécialités au lait de vache et de brebis.

"Les fermiers de Rocamadour" ont un projet d'agrandissement du site de production d'Alvignac d'un montant total de 901 792.90€ HT dont 517 578.90€ HT pour le volet immobilier.

Le but consiste à absorber les volumes supplémentaires de lait à collecter et conquérir de nouveaux marchés. Ce projet aura pour effet de développer la filière et soutenir l'emploi.

↘ Ce programme entre complètement dans nos objectifs de la politique de développement rural qui doit contribuer à la compétitivité de l'agriculture ainsi qu'au développement territorial et à l'attractivité des zones rurales. En complément du fonds européen agricole pour le développement rural (FEADER), **la Communauté de communes a donc décidé de soutenir "Les Fermiers de Rocamadour" via une subvention d'un montant de 14 196,67€** pour la réalisation de leur projet immobilier.



Comité du Noyer et du Châtaignier

La culture de la noix (la nuciculture) est un secteur important sur notre territoire. Le comité du noyer et du châtaignier porte un plan de recherche et d'études qui vise à :

- ↘ améliorer les techniques de production ;
- ↘ mener une lutte biologique contre la maladie « bactériose » et les maladies fongiques associées ;
- ↘ mener une lutte biologique contre le bio-agresseur : la mouche du brou.

Ce projet, qui a vocation à être développé sur 4 années (2019-2022) est mené en partenariat avec la Chambre d'agriculture du Lot, l'université Paul Sabatier de Toulouse et la Station expérimentale de Creysse. Les attentes sont multiples :

- ↘ d'un point de vue environnemental, ces recherches doivent permettre une baisse

très significative de l'utilisation de produits phytosanitaires, améliorer la qualité de l'eau et la sauvegarde de la biodiversité naturelle ;

- ↘ d'un point de vue économique, l'augmentation des volumes et de meilleurs rendements sont recherchés ;
- ↘ conforter la station de la noix dans sa dimension scientifique, servir la profession et la filière française.

Le budget global du projet s'élève à 724 342€ sur quatre ans.

↘ **La Communauté de communes apporte son soutien à la réalisation du programme « Noix de demain » en attribuant au Comité du Noyer et du Châtaignier, une subvention d'un montant forfaitaire de 10 000€ HT par an sur les 4 ans, soit un total de 40 000€.**

Pierre Franchomme Lab

Le laboratoire Pierre Franchomme, spécialisé dans le secteur des médecines naturelles et de la cosmétologie à base d'huiles essentielles vient de s'installer à Souillac près du rond-point de l'Atrium. Les huiles de grande qualité, et notamment celle de lavande du Quercy, sont sélectionnées et mises en bouteille par le laboratoire.

↘ L'acquisition du bâtiment, les travaux de réhabilitation et l'achat de matériel de production représentent un coût important (560 000 €).

↘ **Cauvaldor soutient ce nouvel entrepreneur lotois** en lui attribuant une subvention à hauteur **25 800€** pour lui permettre d'installer et développer son activité.

ZONE D'ACTIVITÉ DES LANDES

↘ Il faut accompagner les entreprises, faciliter l'implantation, le développement et l'ancrage d'activités sur le territoire, afin de générer des emplois. Le Lot est devenu le deuxième département le plus âgé de France ; il faut donc renforcer l'attractivité et permettre aux entreprises de développer leurs activités sans contraintes.

Techniques et Formages

Sur la zone d'activités située à Biars-sur-Cère sont implantées des entreprises de la chaudronnerie et de formage de métaux, de fabrication de peintures, de construction de charpentes métalliques, de transformation du bois, de plats cuisinés, de transports, de bureaux d'études en mécanique de précision, qui font de ce secteur géographique un des plus importants pôles industriels du département, générant ainsi plus de 1 200 emplois.

↘ Ce secteur fait partie de la Mecanic Vallée qui s'étale sur 2 régions (Nouvelle-Aquitaine et Occitanie) et 4 départements (Aveyron, Lot, Corrèze et Haute-Vienne, mais aussi les parties limitrophes du Cantal et de la Dordogne Est) et sur 3 principaux secteurs d'activités en mécanique : l'aéronautique, l'équipement automobile et la machine-outil.



Le bâtiment de "Techniques et Formages"

↘ La Communauté de communes a décidé de soutenir l'activité en acquérant un bâtiment initialement porté au titre de l'immobilier par la SAS Colodor, en liquidation judiciaire à ce jour. Cet immobilier a été acquis conjointement avec le Département du Lot à hauteur de 3 M€ et reloué à Techniques et Formages pour lui permettre de poursuivre son activité de développement. Le contrat de crédit bail vient d'être signé pour une durée de 20 ans.

Andros

Andros est un acteur majeur de notre territoire. Dans le cadre des travaux d'extension de la société (construction d'un transstockeur), la Communauté de communes a pris en charge un réseau d'eaux pluviales ainsi que la réfection de la voirie rue Ambroise Croizat, sur la commune de Biars-sur-Cère.

↘ Les travaux ont été attribués à Colas Sud-Ouest pour un montant de 220 329,79€ HT.

↘ L'amélioration de l'accès à la zone permettra également l'implantation d'autres entreprises.



Travaux sur le réseau d'eaux pluviales



CAUSSES et
VALLÉE de la
DORDOGNE

communauté de communes



APPEL À CANDIDATURES

De nombreux appels à candidatures sont régulièrement proposés au sein de la Communauté de communes Causse et Vallée de la Dordogne. Les propositions d'emplois et de stages sont publiées sur le site internet de Cauvaldor : www.cauvaldor.fr dans la rubrique "La Collectivité/Recrutements".

MSAP BIARS-SUR-CÈRE

Un service de proximité nécessaire



Patricia et Alexia vous accueillent

La Maison de services au public de Biars-sur-Cère, portée par la Communauté de communes Causses et Vallée de la Dordogne, offre les services du Centre social et culturel, agréés par la Caf. Depuis 2015, en plus des usagers qu'elle accompagne au quotidien, la MSAP mène de nombreuses actions autour de la prévention du cancer du sein : conférences de spécialistes, réunions avec d'anciens malades, expositions, Octobre Rose etc... ou encore des café-rencontres sur les violences conjugales. En plus de la permanence physique de partenaires, l'animatrice est présente sur rendez-vous le Lundi-Mardi-Jeudi-Vendredi matin et le mercredi matin sans rendez-vous. Elle propose également un accompagnement pour les bilans de santé gratuits à la CPAM. L'intérêt d'être au sein du Centre social est d'avoir accès à des services complémentaires (seniors, famille, cyberbase, ateliers...).

↘ La **Maison des Services Au Public** est un lieu dans lequel les habitants peuvent être accompagnés dans leurs démarches.

↘ Le but est de proposer des services de qualité partout et pour tous, des espaces mutualisés pour les particuliers en apportant de l'aide et des conseils personnalisés sur **les prestations sociales, la formation, la mobilité, l'énergie, l'accès au droit...** C'est un lieu indispensable pour que chaque usager, habitant en zone urbaine ou rurale ait un accès égal à ces services, adaptés aux besoins identifiés sur son bassin de vie.

↘ **1 676 maisons de services au public ouvertes ou en cours, partout en France (chiffre à février 2019).**

À DISPOSITION

- Accès internet
 - Imprimante
 - Téléphone
 - Espace de confidentialité
 - Photocopieuse
 - Wifi
 - Fax
 - Scanner
- 94 Av. de la République**
46130 Biars-sur-Cère
Tél. 05 65 38 03 79
msapbiars@cauvaldor.fr

SERVICES DISPONIBLES

- CAF
- CPAM
- MSA
- CNAV
- Pole emploi
- GRDF
- ENEDIS
- ADIL
- Banque de France
- Centre Social
- CDAD
- Défenseur des droits
- MDA
- Mission locale
- Point d'accès au droit
- Préfecture
- Trésor public
- UDAF

POUR MIEUX VOUS SERVIR

Se structurer pour vous être utiles

La Communauté de communes Causses et Vallée de la Dordogne, née de la fusion de 8 EPCI (Etablissement Public de Coopération Intercommunale) s'est également substituée à diverses entités administratives présentes sur le nord du Lot. Avec plus de 170 agents répartis sur son territoire (77 communes, 1292,80 km² de superficie pour 47 067 habitants) et travaillant en étroite relation avec le Président, les 14 vice-présidents et les 109 conseillers communautaires, elle devait se structurer.

Un audit s'est déroulé en plusieurs étapes et a donné lieu à des préconisations d'organisation qui refondent le fonctionnement de la collectivité. Sous l'autorité du Président, le Directeur Général des services aura sous sa responsabilité 4 grandes directions : **support** (ressources humaines, administration générale, finances, marchés publics, juridique ...), **services à la population** (enfance-jeunesse, culture, patrimoine, sport...), **techniques** (déchets, bâtiments, voirie...), **urbanisme/planification** (droit des sols, habitat, foncier...).

La Communauté de communes Causses et Vallée de la Dordogne tournée vers les projets d'avenir

Les budgets en faveur des services de proximité à la population et du développement des entreprises, représentent la vitalité et le dynamisme de notre territoire.

UN PROGRAMME D'INVESTISSEMENT AMBITIEUX

POUR UNE ÉCONOMIE ATTRACTIVE : 12,3 M€

↘ L'objectif est d'aider nos entreprises dans leurs projets de développement, de favoriser l'implantation et les créations de zones d'activités notamment à proximité de l'aéroport Brive-Vallée de la Dordogne, la zone d'activités de Martel ainsi que la zone inter-communautaire innovante du Périé sur Gramat spécialisée sur l'agro-alimentaire.

Cauvaldor souhaite aujourd'hui prendre le virage numérique au travers du développement d'un tiers-lieux et accompagner ses entreprises et habitants. Tournée vers la Mecanic Valley, cette création comprenant un espace de coworking et un FabLab à Saint-Céré, entre en résonance avec la volonté de redynamisation des bourgs centres du Nord du Lot. La participation de Cauvaldor pour équiper le territoire avec la fibre est bien sûr un enjeu majeur pour le développement de l'activité. Engager le territoire dans une stratégie alimentaire à l'échelle de Cauvaldor avec le PAT (Projet Alimentaire Territorial) afin de favoriser l'accès à une alimentation durable et du bien-manger, l'installation des exploitations et la mise en place de la restauration collective, est une évidence.

POUR UN CADRE DE VIE DE QUALITÉ : 5,1 M€

↘ Le 2^{ème} axe propose une offre de services durables et multigénérationnelle, à savoir une offre en équipements sportifs répartie de façon homogène sur le territoire, une offre pour la jeunesse et pour les personnes âgées. La réhabilitation des centres aquatiques et gymnases est un point important ainsi que la rénovation de la résidence autonomie de Saint-Céré ou le projet de crèche. La culture et le patrimoine sont les piliers de notre territoire et nous les valorisons à travers l'archéosite des fieux ou encore le site Uxellodunum.

POUR UN TERRITOIRE DYNAMIQUE : 9,2 M€

↘ Le 3^{ème} axe porte sur une attractivité spatiale en matière d'aménagement, d'habitat et de développement avec un programme de voirie annuel, la réhabilitation des centres-bourgs et de cœurs de villages, ainsi qu'une mise en valeur de nos ressources.

L'avenir du territoire se fera par la dynamisation des différents bassins de vie.

De nouveaux aménagements cœurs de villages sont au programme : Autoire, Bétaille, Floirac, Saint Jean Lagineste, Saint médard de Presque, Rue d'orlinde et Pierre loti Bretenoux, Carluçet ; Cressensac, Rond-point Les Quatres Routes du Lot.

POUR UN SERVICE AU PUBLIC DE QUALITÉ : 1,5 M€

↘ Enfin le 4^{ème} axe a pour objectif de confirmer l'espace communautaire comme espace de solidarité avec les MSP (Maisons de santé pluri-professionnelles) afin de maintenir une offre de soins et d'implantation de services publics locaux avec le développement des MSAP (Maisons de Services au Public).

UNE ENVELOPPE DE 1 277 302€ CONSACRÉE AU FINANCEMENT DES ASSOCIATIONS

Cauvaldor se veut être moteur de la vitalité de la jeunesse et à ce titre, ont accordé :

- ↘ une aide dédiée à hauteur de 167 877€ aux associations sportives-section jeunes au nombre de 60 sur le territoire,
- ↘ une aide dédiée à hauteur de 5 185€ aux établissements scolaires des collèges et lycées au nombre de 10 sur le territoire,
- ↘ une aide dédiée à hauteur de 4 240€ aux associations sportives des établissements scolaires écoles maternelles et élémentaires au nombre de 7.

Une aide de plus de 1 100 000€ accordée aux associations gestionnaires de services destinées à l'accueil de l'enfance et la jeunesse (crèches, accueils de loisirs).

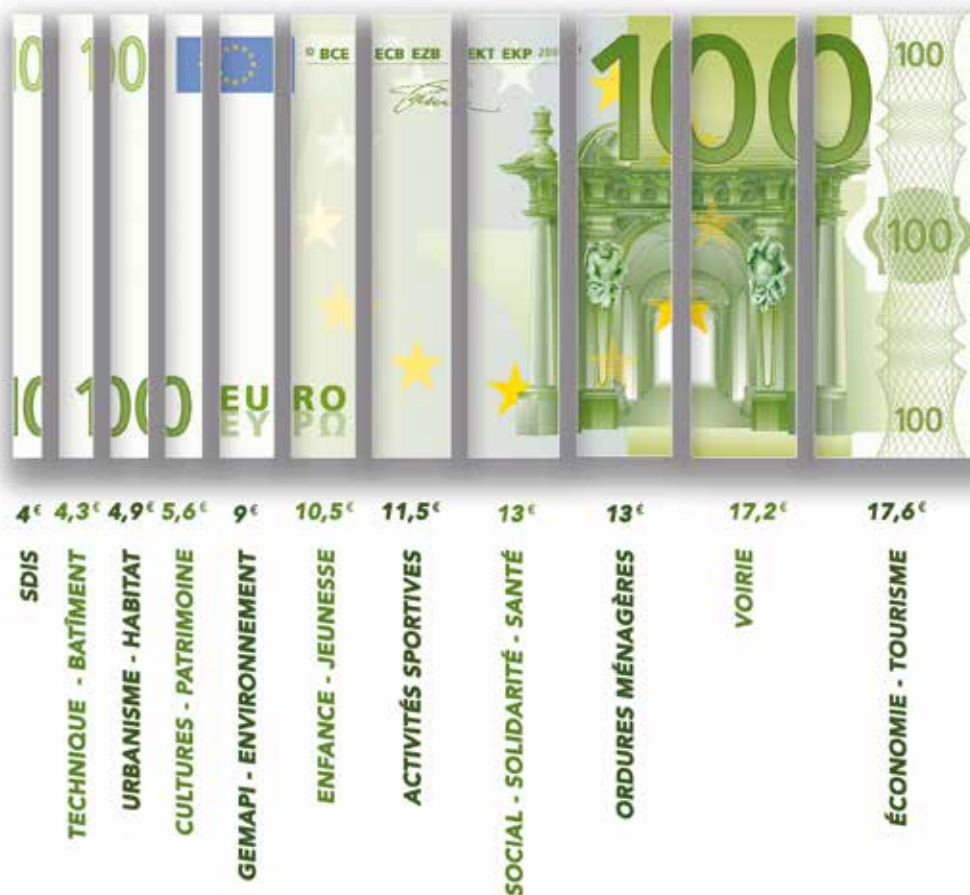
UNE FISCALITÉ CONSTANTE

Cauvaldor maintient ses taux comme suit :

- ↘ cotisation foncière des entreprises : 27,36 %,
- ↘ taxe d'habitation : 7,90 %,
- ↘ taxe foncières sur les propriétés non bâties : 6,80 %,
- ↘ taxe foncière sur les propriétés bâties : 0,60 %.

Concernant la taxe d'enlèvement des ordures ménagères 2019, le taux moyen est maintenu à 10,39 %.

RÉPARTITION DES DÉPENSES PAR HABITANT POUR 100€



CONTRAT LOCAL D'EDUCATION ARTISTIQUE 2018-2019

CLEA : « Jours de fête »

Depuis octobre 2018 et jusqu'en juin 2019, 150 habitants du territoire suivent les ateliers théâtre menés par Le Bottom Théâtre. Neuf groupes participent à cette intense aventure artistique : quatre classes des écoles primaires de Bétaille, des Quatre Routes du Lot et de Cressensac, un groupe du collège La Garenne de Gramat, un groupe de personnes âgés de l'EHPAD de Bretenoux, des adultes handicapés du Foyer Marthe Robin de Gramat et des amateurs de tous niveaux sensibilisés grâce au partenariat avec les associations Segala Limargue (pour le territoire de Sousceyrac) et du Rionet (pour celui de Cazillac).

La compagnie implantée en territoire Corrèzien questionne l'ici et l'ailleurs en confiant des commandes d'écriture à des auteurs vivants : Aristide Tarnagda, Pauline Sales, Samuel Gallet... et en travaillant avec des artistes d'horizons diverses (metteure en scène, vidéaste, musicien, comédiens, ...).

« Jours de fête » est donc un projet d'art partagé entre des élèves, des habitants des villes et des villages du territoire. Il s'agit d'un processus de création et de transmission qui engage la naissance d'écritures et la mise en forme de chœurs parlants et chantants. La diversité des origines et des identités sociales, culturelles, générationnelles, géographiques est constitutive de cette démarche qui s'appuie sur la réalité des habitants.

Pour le Bottom Théâtre, il s'agissait, dans un premier temps consacré à l'échange, à l'écoute, au témoignage et à l'imaginaire, de susciter la parole des groupes engagés dans le processus collectif. Et ensuite de faire naître des langues, des écritures, en dégagant les singularités, la beauté, la poésie, l'universel de ces matières enracinées. Il s'agira enfin, à travers une mise en forme, de confronter ce travail à la nécessité de le transmettre à des publics.

➤ **En clôture, vendredi 14 juin**, les participants et la compagnie du Bottom théâtre seront fiers de vous présenter le processus de travail expérimenté. **Rendez-vous à 19h au Théâtre de l'Usine de Saint-Céré** pour partager cette expérience !



4^{ème} édition :

Ce projet est la quatrième édition du Contrat Local d'Éducation Artistique sur le territoire. Le dispositif favorise les pratiques artistiques collectives. Il est soutenu à hauteur de 15 000€ par la Direction Régionale des Affaires Culturelles Occitanie, 3 000€ du ScénOgraph et 3 000€ de la Communauté de communes Causses et Vallée de la Dordogne. Ce soutien permet l'entière gratuité du projet pour tous les participants et de rémunérer les artistes. Le Théâtre de l'Usine et le Festival de Musique Sacrée de Rocamadour sont les deux opérateurs veillant au bon déroulement du projet sur le territoire. Le Théâtre de l'Usine met à disposition le lieu de spectacle et des logements pour les artistes, l'équipe est également en charge de la coordination avec les groupes du territoire.



Élèves de l'école de Cressensac

PAYS D'ART ET D'HISTOIRE

2019 : un programme d'animations riche en patrimoine

Partez à la rencontre du Pays d'art et d'histoire Causses et Vallée de la Dordogne avec plus de 110 animations (dont de nombreuses animations gratuites) entre avril et octobre 2019.

Une sélection (non exhaustive) de ce qui vous attend cette année :

- partir en balade à pied ou à vélo avec un guide-conférencier, un paysagiste ou un historien,
- être surpris par les œuvres de Gilles Sacksick dans les ruelles de Carennac,
- embarquer pour une "Folle visite !" avec les comédiennes de Crapahute Compagnie au château de Castelnaud-Bretenoux,
- se plonger dans les miracles de Rocamadour avec la comédienne Hélène Poussin de la Compagnie Les Pieds Bleus,
- laisser s'exprimer sa fibre artistique lors d'un atelier de création en famille accompagné d'un artiste ou d'un artisan au cœur du château des Doyens à Carennac,
- marcher dans les pas de nos ancêtres paysans le temps de l'exposition « Revenons à nos moutons ! » en jouant aux bergers,

- se laisser émerveiller en arpentant les ruelles des villages de Creysse, Teyssieu ou Gagnac-sur-Cère lors de visites nocturnes aux lampions,
- jouer à "Qui-est-ce ?" avec les personnages qui ont fait la grande et la petite histoire de Saint-Céré,
- se préparer pour un « Voyage, Voyages... » avec l'Imprimerie Traces du Lot jusqu'à de nouvelles galaxies imaginaires !

Toute l'équipe du Pays d'art et d'histoire vous attend pour vous accompagner, vous surprendre lors de ces rendez-vous avec le patrimoine de notre territoire !



Retrouvez le programme complet sur les sites internet www.pays-vallee-dordogne.com, www.cauvaldor.fr et sur notre page facebook.

Renseignements :

Le Pays d'art et d'histoire Causses et Vallée de la Dordogne, Château des Doyens, 46 110 Carennac, tél : 05 65 33 81 36 ou par mail, patrimoine@cauvaldor.fr.



LE FUTUR OFFICE DE TOURISME DE ROCAMADOUR



Le site de l'Hospitalet ne permet plus un accueil de qualité (pas d'accueil personnalisé, problématique pour mise en valeur obligatoire du réseau « Grands Sites Occitanie », problème de confort d'accueil...). Quant au local dit « de la cité », il s'agit d'une pièce exigüe ne permettant pas de présenter toute l'offre promotionnelle du site et d'accueillir le flux important de visiteurs. Ces deux locaux seront donc de nouveaux disponibles pour la commune après déménagement.

Le futur office de Tourisme de Rocamadour sera aménagé au sein même de la cité, rue Roland Le Preux dans l'ancien bureau de poste. Un nouveau bâtiment d'une superficie de 94 m² sera construit sur le parking et reliera l'ancienne bâtisse de la Poste avec un sas d'accès au public. L'ancienne Poste de 70 m², après réaménagement, servira de lieu de stockage et de bureaux, non accessible au public avec sanitaires, vestiaires et accès monte-charge. Une porte coulissante permettra la fermeture d'une partie des bureaux en hiver.

Le nouveau bâtiment servira d'espace d'accueil du public et de boutique avec mise en place d'un système de diffusion d'information sur divers écrans vidéos et bornes interactives. De grandes baies vitrées permettront d'admirer la splendide vue de la vallée, mais aussi sur la rue. La construction de par ses matériaux s'intégrera parfaitement dans le paysage. Le coût prévisionnel total des travaux s'élève à 946 094.93€ financé par Cauvaldor. Les travaux s'échelonnent jusqu'en mai 2021, date d'ouverture prévue au public. Ce projet architectural d'envergure est confié au groupement : Vilatte (architecte mandataire) - Vaylac - Seterso - Carcy.

SDIS

Des agents communautaires aux côtés des soldats du feu



Les pompiers sont des acteurs majeurs de la solidarité et jouent un rôle primordial en termes de qualité et de continuité des secours, à plus forte raison sur un territoire rural comme le nôtre.

La Communauté de communes de Causse et Vallées de la Dordogne, a signé le jeudi 7 mars avec le SDIS (Service Départemental d'Incendie et de Secours) du Lot une convention de partenariat relative à la disposition des sapeurs-pompiers volontaires pendant leur temps de travail. Ces conventions ont pour principal objet de définir individuellement les conditions dans lesquelles la Communauté de communes, en tant qu'employeur, permet à ses agents de se déclarer disponibles sur leur temps de travail pour répondre à une sollicitation opérationnelle (« partir en intervention »). Elles permettent aux Centres d'Incendie et de Secours auxquels sont rattachés les sapeurs-pompiers d'augmenter leur capacité de réponse durant la journée, périodes souvent critiques sur le plan des effectifs disponibles. Ces conventions facilitent également l'engagement sapeur-pompier de ses agents en les autorisant à participer à des formations sur leur temps de travail. Il s'agit d'un geste fort de la Communauté de communes pour favoriser l'engagement des agents communautaires aux côtés des soldats du feu, et dans le cadre de son plan de recrutement lié aux prévisions de départs en retraite programmés, son Président Gilles Liébus souhaite, à compétences égales, privilégier le recrutement de salariés Sapeurs-Pompiers Volontaires.

5 agents sont concernés par ces conventions au sein de Cauvaldor : 2 sur le CIS SOUSCEYRAC ; 2 sur le CIS de SOUILLAC ; 1 sur le CIS de BRETENOUX

La collectivité s'est vu attribuer le label « employeur - partenaire des sapeurs-pompiers ». Il récompense et valorise les employeurs qui ont manifesté une volonté citoyenne et un esprit civique particulièrement remarquables.

Les communes supportent 47,80% des dépenses de fonctionnement du SDIS. Pour 2019, Cauvaldor participe au financement du SDIS à hauteur de 1 442 603.21€ pour le compte de ses 77 communes.

MAISON DE SANTÉ PLURIPROFESSIONNELLE

La MSP de Sousceyrac-en-Quercy

Afin de pallier une désertification médicale de plus en plus accentuée et pour remplacer l'actuelle Maison de santé devenue obsolète.

Située en centre-bourg de Sousceyrac, la maison de santé se développera en rez-de-chaussée, dans deux immeubles mitoyens datant de la fin du 19^{ème} siècle et d'une extension, avec un parc paysagé à l'arrière. Les murs des bâtiments couverts de crépi seront ravalés de manière à laisser voir la pierre du pays. Un espace de stationnement pour 5 véhicules et un autre de 5 places pour les professionnels de santé sont prévus.

Sont attendus : 3 médecins, 1 kinésithérapeute, 1 dentiste, 2 ou 3 infirmières libérales, et une secré-

taire médicale. Au premier étage seront aménagés 3 logements communaux et un logement de fonction (interne ou médecin remplaçant).

Le projet est mené conjointement par la commune et Cauvaldor. Le coût des travaux est de 1 120 754€ HT. La Communauté de communes Causse et Vallée de la Dordogne est compétente pour la construction et la gestion de Maisons de santé. A ce jour, 5 établissements répondent déjà aux besoins de la population à Alvignac, Gramat, Payrac, Saint-Céré et Souillac.

LE PROGRAMME LOCAL DE PRÉVENTION DES DÉCHETS MÉNAGERS ET ASSIMILÉS

Mise en œuvre du PLPDMA déléguée au SYDED



Le Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA) dont l'objectif est de réduire la production de Déchets Ménagers et Assimilés de moins 5 % en kg/habitant à l'horizon 2025 par rapport à 2010, se construit autour de 9 axes de travail :

- promouvoir l'éco-exemplarité,
- sensibiliser,
- utiliser les instruments économiques,
- lutter contre le gaspillage alimentaire,
- réduire les déchets verts et développer la gestion de proximité des bio-déchets,
- augmenter la durée de vie des produits,
- favoriser la consommation responsable,
- réduire les déchets des entreprises,
- réduire les déchets du BTP.

La Communauté de communes délègue sa mise en œuvre au SYDED du Lot. Le SYDED a pour rôle d'adapter et de décliner les objectifs nationaux et régionaux en matière de réduction des déchets aux caractéristiques de notre territoire. En plus de limiter les impacts environnementaux, la prévention des déchets permet de développer de nouvelles activités, d'améliorer les conditions de vie, d'optimiser les finances locales, ou encore d'éveiller les consciences citoyennes.



"Les Lotois sont attachés à leur environnement

Le Lot est un département magnifique. Il s'affiche aussi au palmarès des départements où la qualité de l'air et de l'eau sont au plus haut niveau. Les Lotois sont même classés premiers dans le domaine de la consommation durable. Ici, on réfléchit à l'impact de nos gestes sur l'environnement. Ce cadre de vie préservé, c'est aussi le résultat de 20 ans d'engagement des Lotois, de leurs élus et du SYDED. Le Lot est classé 1^{er} département d'Occitanie pour ses performances de tri des emballages (Eco-Emballages, 2015). Chaque Lotois permet de recycler plus de 100 kg par an de matières provenant du bac de tri et du récup' verre." (source : www.syded-lot.fr)

LA COLLECTE DES DÉCHETS MÉNAGERS

Optimiser pour une plus grande efficacité

Afin de répondre au mieux aux besoins des usagers, il est nécessaire d'instaurer des cycles de travail annualisés qui permettent d'améliorer le service.

Cauvaldor vient de mettre en place l'annualisation du temps de ses agents du secteur Gramat-Padillac pour répondre à un double objectif :

- répartir le temps de travail des agents pendant les périodes de forte activité et le libérer pendant les périodes d'inactivité ou de faible activité, ce qui permet une plus grande flexi-



Collecte des ordures ménagères

bilité pour les périodes estivales et les semaines avec des jours fériés,

- maintenir une rémunération identique tout au long de l'année, y compris pendant les périodes de faible activité.

ÉQUIPEMENTS

J'peux pas, j'ai piscine !

↘ La Communauté de communes est compétente en matière de « construction, entretien et fonctionnement d'équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire ».



"J'apprends à nager", piscine de Biars-s./-Cère

La volonté est de mener un programme pluriannuel de rénovation et de modernisation des équipements aquatiques communautaires, rendu nécessaire au vue de l'état de vétusté de l'ensemble de ces équipements.

Une proximité est nécessaire vis-à-vis des établissements scolaires pour répondre aux obligations liées à l'apprentissage de la natation. Cauvaldor doit également répondre aux besoins des habitants d'un territoire rural vaste pour favoriser l'accès à la pratique de la natation au plus grand nombre, pour développer et améliorer les conditions de pratique des sportifs et le développement des pratiques handisport.

↘ Le Centre Aqua-Récréatif de Gramat, avec une enveloppe d'environ 1,3 M€ HT, est le premier équipement totalement rénové **ouvrira le 3 juin au public**. Les travaux de la piscine de Souillac vont continuer avec une réhabilitation du bâtiment des vestiaires et douches, la réalisation d'un bassin nordique, la mise en sécurité et conformité des équipements. Le coût des travaux est estimé à 579 025€ HT.

↘ Une programmation plus large comprend également les piscines de Biars-sur-Cère, Saint-Céré et Sousceyrac pour plus de 4 M€ HT.

↘ L'opération « j'apprends à nager » menée par la Communauté de communes Causses et Vallée de la Dordogne suivant le programme national mis en place par le Ministère des sports, vise à offrir la possibilité à un groupe d'enfants ne sachant pas nager, âgés de 6 à 12 ans, de bénéficier de cours de natation à raison de quinze séances collectives d'une heure, menées par un maître-nageur recruté par la communauté pour leur donner les bases de la natation. L'inscription pour les enfants est gratuite (dont la famille a un quotient familial inférieur à 800€ en priorité). L'opération se déroulera dans toutes les piscines du territoire.

BÂTIMENT

Un nouveau gymnase à Martel

En raison de l'impossible mise aux normes de l'ancien gymnase et compte tenu de son extrême vétusté, la décision de construire un nouveau gymnase à Martel a été actée.

↘ Ce bâtiment de 1425 m² sera construit au nord du complexe sportif pour permettre de répondre aux besoins des scolaires et sera proche des associations sportives de la commune.

↘ Le gymnase sera enfin adapté à recevoir des compétitions sportives dans de bonnes conditions.

↘ **Ce projet s'élève à près de 2 300 000€.** Des demandes de subventions viennent d'être déposées,

afin d'assurer le financement de cette opération qui va être engagée prochainement.



Gymnase actuel de Martel